

CABANIS,  
DES INSTITUTIONS RÉVOLUTIONNAIRES  
AUX INSTITUTIONS BOURGEOISES

La révolution est-elle terminée ? C'est la question que nous pose, au fond, l'affirmation mise en titre de cette journée. Il s'agit même d'une exhortation : Il faut, sous entendu il *nous* faut, finir la Révolution. Beaucoup ont eu cet espoir d'en finir avec la révolution ! Mais finir la révolution, et en finir avec la révolution, voilà deux choses bien différentes ... Dans un cas, on suppose que le cycle de la révolution est achevé, on sous-entend que la révolution a fait son œuvre, que son travail est terminé, qu'un moment, une étape de l'histoire est achevée, et que, peut-être, si l'on est hégélien, on peut espérer voir l'oiseau de Minerve prendre tranquillement son envol ! Mais *en finir* avec la révolution, c'est bien autre chose ! C'est quitter la table avant la fin du repas... c'est presque un impolitesse envers l'histoire ! C'est ne pas laisser un de ces moments s'achever avec sérénité, c'est ne pas tenir compte de cette ancienne sagesse qui veut qu'on sorte de la vie comme on quitte un banquet : lorsqu'il est définitivement achevé, lorsqu'on en est repu, lorsque plus aucune faim ne se fait ressentir. En dehors de la mort, il y a bien des raisons toutefois de vouloir quitter le repas révolutionnaire avant son terme définitif. Soit, peut-être par ce que le repas lui-même n'est pas bon... et l'on peut songer qu'en effet bien des convives devaient trouver amère la pilule qu'on tentait de leur faire passer... et au fur et à mesure que le repas s'avancait un bon nombre d'entre eux devaient se dire, selon une expression familière, qu'ils avaient mangé leur pain blanc ! En ses conditions, on peut en effet, en finir avec ce repas ; on peut aussi préférer quitter la table parce que les convives ne nous plaisent pas, parce qu'on ne s'y sent pas à sa place en quelque sorte. À nouveau, bien des acteurs

de la Révolution françaises – acteur volontaires, ou involontairement poussés sur scène -, durent trouver leur compagnie désagréable »

Bref, de tous les côtés, il y avait des raisons diverses et diversement partagées de vouloir en finir avec la Révolution. La Révolution avait provoqué un bouleversement que beaucoup estimaient important et même nécessaires, mais, désormais, c'en est assez des bouleversement, il s'agit de rétablir l'ordre, d'instituer un nouvel ordre, de le créer. Finir la révolution, il faut agir, dans l'histoire et plus se laisse guider par elle, c'est le moment de l'institutionnalisation.

À ce mouvement général d'institutionnalisation, auquel, on le sait, les Idéologues ont pris une part active et importante, la médecine n'allait certainement pas échapper. Même si le corps médical était assez peu représenté à l'Assemblée Constituante (25 députés sur plus de mille), ils se seront éminemment parmi les Idéologues avec Cabanis ! Le corps médical toutefois a rejoint aujourd'hui les forces politique et s'est vite allié à la République, et, aujourd'hui au libéralisme (mais ne dit-on pas de cette profession qu'elle est libérale ?), l'Assemblée nationale française compte aujourd'hui 65 députés sur 577 qui appartiennent au corps médical<sup>1</sup> ; cela leur confère donc un « groupe » de près de 12% - ce que bon nombre de partis peuvent envier !

Bref, nous n'en sommes pas encore arrivé là.

Les médecins, et l'ensemble de la profession médicale avaient été conduit, comme les autres professions à rédiger leurs Cahiers de doléances. Certains ont été analysés par des historiens de la médecine, ; ce sont ceux du Nord-Ouest de la France qui ont fait jusqu'ici l'objet d'une étude complète<sup>2</sup>. Ce qu'il en ressort, succinctement, c'est que, dans l'ensemble, les médecins étaient « partisans de l'égalité juridique, de l'abolition du régime seigneurial et de l'installation d'une monarchie

---

<sup>1</sup> 32 médecins, 1 sage-femme, 8 pharmaciens, 8 dentistes, 9 chirurgiens et 7 vétérinaires, selon le site Internet de l'Assemblée Nationale Française.

<sup>2</sup> Cf. J.-P. Goubert & D. Lorillot, *1789, le corps médical et le changement*, Toulouse, Privat, 1984, 142p.

constitutionnelle » toutefois, ils restent modérés et « refusent (...) toute révolution sociale »<sup>3</sup>.

Dans l'analyse de ces cahiers, il ressort que les principales doléances concernaient les règlements relatifs à l'exercice de la médecine, au commerce des médicaments, et à la dénonciation du charlatanisme ; aucun des cahiers étudiés ne s'intéresse, ni même ne mentionne le problème de l'accès des malades aux médecins !

Toujours est-il qu'en septembre 1790 un Comité de salubrité va être fondé ; ce Comité comprend les députés médecins et autant de députés non-médecins; il va être élu à sa présidence un médecin fort célèbre et dont on peut dire qu'il y a une certaine ironie à ce qu'il fut nommé ainsi à la Tête de ce Comité puisqu'il s'agit de Guillotin (1738-1814) qui d'ailleurs allait survivre à la frénésie de décollation que les années suivantes vivraient. Bref, le 11 novembre de la même année 1790, le Comité adopte le projet proposé par Vicq d'Azyr<sup>4</sup> qui sera entériné par la Constituante mais dont le décret ne sera jamais mis en application. Mais il proposait déjà l'idée qui sera reprise plus tard de créer quatre écoles de médecine à Bordeaux, Paris, Montpellier et Strasbourg.

C'est le décret de 14 Frimaire an III (2 décembre 1794) qui va pourtant officiellement donner naissance à la clinique et réglementer l'enseignement médical français ; de là et jusque sous le Directoire, les lois organisant la médecine vont se succéder, je n'ai pas le temps d'en parler

---

<sup>3</sup> Olivier Faure, Histoire sociale de la médecine (XVIIIe – XIXe siècles), Paris, éd. Anthropos, coll. « historiques. », p.60.

<sup>4</sup> Vicq D'Azir, (1748-1794) jeune déjà avait auprès de ses patients une grande gloire et passait pour un médecin qui avait de l'avenir. Ainsi en témoigne par exemples cette lettre d'un de ces patients, Valogny, proche du marquis d'Argenson en 1775, Vicq n'avait alors que 27ans, : « Au Mans, le 18 juin 1775

*Il ne fallait pas moins, Monsieur le marquis, que M. Vic [sic] pour découvrir, s'il est possible de le faire, la cause de ma maladie et les remèdes qui peuvent tendre à la détruire. Il la regarde comme très extraordinaire, et presque unique dans son genre. C'est un jeune médecin qui doit acquérir de la réputation, car il est très prudent, très appliqué, et bon observateur. [...]* »

ici et bien des historiens de la médecine le font mieux que moi, quoi qu'il en soit.

Bien qu'il fussent depuis toujours très étroits – et peut-être même constitutifs?-, les liens entre philosophie, médecine et politique vont toutefois, avec l'arrivée au pouvoir des Idéologues, avec l'accession au conseil des cinq-cent de Cabanis, prendre, en France, sinon une orientation nouvelle au moins un nouvel élan – un élan vital, si j'ose dire !

L'un des ouvrages important de Cabanis concernant sa théorie médicale est le célèbre Du Degré de certitude de la médecine. Publié en 1798, il avait été rédigé dix ans auparavant, en 1788 et devait initialement paraître dans l'hiver de 1789. Un long post-scriptum à l'avertissement vient expliquer que les esprits étaient alors occupés par des questions plus politiques, c'est pourquoi Cabanis retarda la parution ; mais, en 1798, alors que les études médicales sérieuses reprennent, il éprouve la nécessité enfin de faire imprimer cet opuscule, chez le célèbre imprimeur de la rue de Thionville, Firmin Didot.

Je ne sais s'il s'agit d'un trait marquant de son caractère, mais Cabanis ne manque pas, quoi qu'il en soit, d'un certain humour lorsqu'il expose la situation politique d'alors : « Le besoin et l'habitude d'agir sans cesse, dit-il, avait même fait prendre à toutes les têtes des habitudes précipitées et tranchantes ». Le moins que l'on puisse dire, en effet, c'est qu'entre 1788 et 1798, les têtes françaises avaient pris des habitudes tranchantes !

Bref, d'emblée Cabanis va insister sur le rôle fondamentalement social et politique de la pratique médicale. Et il y insiste d'une manière, au fond, assez paradoxal, en tous les cas, d'une manière qui peut, dès le départ nous mettre la puce à l'oreille :

« Pour étudier et pratiquer correctement la médecine, il faut y mettre de l'importance; et, pour y mettre une importance véritable, il faut y croire. Si notre art a des fondements solides dans la nature, s'il peut être

utile ; si ses consolations sont nécessaires à l'infortuné qui souffre ; enfin si c'est un devoir de la part de la puissance publique d'encourager et de surveiller nos travaux, on ne saurait employer trop de moyens pour porter les hommes qui s'y destinent à s'y dévouer entièrement, pour leur faire sentir toute la dignité de leur ministère, pour leur en inspirer l'enthousiasme. Ce but est, je l'avoue, celui qui m,a fait prendre la plume »<sup>5</sup>.

Paradoxal, en effet, dans la mesure où l'on attend autre chose d'un médecin que d'un philosophe. Sentant toute la dignité de son ministère, et face à l'infortuné qui souffre, un philosophe peut bien prendre – vainement – la plume, mais on attend plutôt du médecin qu'il lâche sa plume et qu'il s'empare de son scalpel ! Mais Cabanis s'était peut être senti échaudé par la démesure qu'avait pris ces dernières années le scalpel du bon docteur Guillotin ! Et aussi considérait-il que son ordonnance méritait bien mieux qu'on prit la plume ! Précisément, le post-scriptum rédigé en 1798 nous le confirme. Car après qu'il a fait ironiquement allusion aux têtes tranchantes de la Révolution, Cabanis tente de « recoller les morceaux » avec le siècle des Lumières : « Mais on a bien eu le temps et l'occasion de voir que ce n'était pas là [entendez la guillotine] le moyen de hâter la marche des lumières, ni surtout de perfectionner la raison »<sup>6</sup>. Avouons-le, on perfectionne d'autant mieux la raison qu'on garde solidement la tête sur les épaules !

Trêve d'ironie, Cabanis nous fait là un aveu important : développer l'étude et la pratique médicale doit, selon lui, à la fois permettre de hâter la marche des lumières, et en même temps – mais cela va sûrement de paire – perfectionner en général la raison. Il avoue donc un plan élaboré de longue date : favoriser et développer l'enseignement de la médecine selon deux directions sinon parallèles, au moins concomitantes : d'un côté la

---

<sup>5</sup> Cabanis, *Du Degré de certitude de la médecine*, Avertissement, Paris, Firmin Didot, 1798.

<sup>6</sup> *Idem.*

connaissance médicale théoriques, et la pratique médicale elle-même, les deux réunies dans un enseignement correct de la médecine afin de subvenir aux besoins de consolation de ceux qui souffrent. Voilà bien, en effet un idéal qui correspond à ce que Cabanis a pu connaître dans le salon de Mme Helvétius – femme de philosophe, mais aussi de médecin ! - et qui est bel et bien celui des Lumières : remédier aux infortunes de la raison afin que le bonheur supplée à la souffrance de l'humanité toute entière.

Mais, quitte à prendre la plume pour le bonheur de l'humanité et afin d'y ériger la raison en déesse, ne valait-il pas mieux parler de politique, de morale ou même de droit ? C'est certainement que, pour Cabanis, le droit se cherche des fondements qui fussent naturels et que la médecine les lui apportent avec plus de certitude – *De Degré de certitude de la médecine*. Telle est donc la voie qui nous est tracée par l'ouvrage dès son titre. La médecine, à en croire l'auteur, « nous montre à nu l'homme physique, dont l'homme moral est lui-même une partie, ou, si l'on veut, une autre face ». La médecine doit servir de base et en quelque sorte guider « toute bonne philosophie rationnelle » en tant qu'il est permis de la considérer « comme fournissant des bases également solides à cette philosophie qui remonte à la source des idées, et à cette autre philosophie qui remonte à la source des passions. D'une part, poursuit-il, ses vues doivent diriger tout bon système d'enseignement ; de l'autre, elle puise dans les lois éternelles de la nature les fondements des droits et des devoirs de l'homme ». Parler de médecine, c'est parler de politique, de morale, de droit !

La médecine se pose donc pour Cabanis comme cette pratique, cet art – il le répète souvent il s'agit bien d'un art – qui permet de remonter du physique au moral, qui permet de puiser aux sources de la nature les droits et les devoirs de l'homme et qui, se constituant ainsi, doit régler le véritable système de l'enseignement comme elle guide toute vraie philosophie. Cela laisse par conséquent entendre que le bon système de

l'enseignement doit trouver son fondement dans le droit naturel lequel s'assoit sur la connaissance de la nature morale de l'homme en tant qu'elle est elle-même l'autre face de sa nature physique que la médecine seule est susceptible de mettre a nu – on sent déjà bien comment les institutions bourgeoises de la France post-napoléonienne, pourront se servir de ses théories, quitte à les détourner, et en les détournant.

L'enseignement dans son ensemble, va devoir se trouver informé – au sens où il s'agit de lui donner sa forme institutionnelle – par la médecine.

« Dans ce moment où l'institution nationale va sans doute être enfin organisée sur un plan digne des lumières du siècle et de la majesté de la république ; il est très nécessaire de déterminer les rapports des différentes sciences, d'en circonscrire les domaines respectifs, de bien étudier l'esprit que la nature des choses assigne à chacune, afin d'y pouvoir transporter avec fruit ses méthodes analytiques générales, destinées à changer entièrement dans peu,, la face du monde intellectuel »<sup>7</sup>.

C'est donc bien, si l'on en suit strictement Cabanis, à la médecine qui revient le rôle aussi enviable qu'inconfortable de se déterminer elle-même comme cet art qui assigne aux sciences leur place dans l'ordonnance de l'enseignement, mais aussi, et par là même, qui est susceptible de faire changer la face du monde intellectuel. Il ne s'agit donc pas directement, et à proprement parler de lui assigner un rôle socio-politique ; toutefois, elle va devoir l'acquérir par l'entremise même de cette fonction d'organisation et d'agencement de l'enseignement. En effet, si la médecine peut se voir ainsi hisser au rang élevé de « rectrice » de l'instruction, c'est en tant qu'elle ne se contente pas de spéculer sur la raison, mais qu'elle en est la pratique, l'art, le plus haut. Elle habitue

---

<sup>7</sup> *Idem*

l'esprit au réel ; elle accoutume « l'esprit à ne voir dans les faits que les faits eux-mêmes ». Par conséquent, elle étouffe dans leur germe toutes ces erreurs « qui se trouvent liées à des absurdités physiques, c'est-à-dire presque toutes les croyances superstitieuses : et, dans ce commerce intime avec la nature, la raison contracte une indépendance et l'âme une fermeté qu'on a remarqué de tout temps chez les médecins vraiment dignes de ce nom ».

Voilà une proposition d'une importance philosophique et politique considérable ! La médecine doit donc venir non seulement ordonner l'instruction nationale naissante – celle-là même que les Idéologues vont organiser concrètement par les institutions qu'ils vont fonder – mais, si elle est intellectuellement fondée à le faire, c'est dans la mesure où elle est susceptible de « déterminer les rapports entre les différentes sciences » et d'en « circonscrire les domaines respectifs ». Or, cette faculté propre lui vient de sa propension « à dissiper tous les fantômes qui fascine et tourmentent les imaginations ». Autrement dit, par la fréquentation assidue de la nature physique de l'homme, la médecine a acquis ce pouvoir que la philosophie a vainement chercher à acquérir, de détruire la superstition en offrant à la raison son indépendance et à l'âme sa fermeté. La médecine s'impose donc pour Cabanis comme la base de toute bonne philosophie rationnelle et, en tant que telle., doit servir aussi de base et de fondement stable à toute bonne institution rationnelle!

Et Cabanis sait bien qu'il n'y a pas que l'intention qui compte, et il va pouvoir mettre en acte ses propos. *L'Opinion* de Cabanis, comme on disait à l'époque, va prendre corps dans des actes législatifs. Sa position de député de la Seine, puis de membre de l'Institut national des Sciences et arts, de Professeur de l'École de médecine de Paris, va lui permettre de ne pas s'en tenir à la plume et de passer rapidement à l'institutionnalisation de sa philosophie, autrement dit à offrir à la médecine, non plus comme art ou comme pratique, mais à la médecine

comme philosophie, un rôle prépondérant dans les institutions sociales et politiques de son temps.

Le grand continuateur de Cabanis à cet égard, et celui qui nous fait passer à l'époque suivante est certainement Broussais.

Nous n'allons pas nous attarder sur la manière dont on peut considérer que Broussais est un continuateur de Cabanis, sur ce qu'il lui doit, sur ce qu'il lui emprunte, sur l'évolution et le développement de sa doctrine, ni même au fond, sur les points essentiels qu'il met en avant.

Ce que nous aimerions dégager, c'est la façon problématique de passage aux institutions bourgeoises, et il nous a semblé – mais encore une fois, il ne s'agit que d'une hypothèse qu'il faudrait vérifier par les textes –, que c'est dans les débats entre broussaïstes et médecine éclectique que nous pouvons trouver des réponses.

\*   \*  
\*

Le 15 août 1828 Victor Cousin écrit à Hegel pour l'entretenir de ce que son cours a provoqué une « vraie insurrection de tout le monde matérialiste et industrialiste. Et il ajoute que « les vieux débris de l'école de Condillac se sont soulevés en reconnaissant leur ancien adversaire »<sup>8</sup>. Les vieux débris, on les aura reconnus sont les Idéologues, du moins ceux qui restent encore en vie : Tracy et Daunou, tout spécialement mais aussi certainement Thurot. Cousin ne pensait certainement pas alors réellement à Broussais, toutefois, contre Broussais, il va se former un courant médical qui va lui-même reprendre l'appellation d'éclectisme ; et ce courant théorique, qui pense que la médecine ne peut pas s'ériger en système, va être essentiellement représenté par le médecin et ami de Cousin Andral – il était aussi le gendre de Royer-Collard, et par

---

<sup>8</sup> Hegel, *Correspondance*, t. III, Paris, 1967, p.203.

conséquent le beau-frère d'un autre médecin éclectique Hyppolite Royer-Collard. L'éclectisme médical, en luttant contre le broussaisme peut être considéré comme une tentative d'importer dans la médecine les thèses spiritualistes de Cousin, et la proximité sera aussi politique. Leur arrivée sur la scène politique coïncidera d'ailleurs avec l'apogée de Cousin, après 1830 et afin de les récompenser de leur fidélité orléaniste, ils seront pour la plupart placés aux postes clés des institutions médicales. Ce sont eux qui seront chargés de la politique de la santé de la monarchie de juillet. A l'instar de la philosophie de Cousin, l'éclectisme médical a fini par devenir dominante, revendiquant le choix du médecin au chevet de son patient, plutôt que l'idée d'un système médical achevé. Mais en même temps cet éclectisme se faisait chantre d'une forme de médecine bourgeoise et peu à peu, l'idée matérialiste de Broussais va être repoussée, du moins jusque dans les années 1860 environ où l'on va constater un retour à ce matérialisme médicale et spécialement chez les hygiénistes. Ceux-ci d'ailleurs constitueront un groupe important de parlementaire, en particulier les hygiénistes issus de l'école de Pasteur jusqu'au début du XXe siècle encore ; ne citons parmi eux que Paul Bert, Emile Combes ou même Georges Clémenceau.

Je le répète encore une fois avant d'en finir, sinon avec la Révolution, du moins avec la question de l'institution médicale, il ne s'agit là que de quelques idées lancées en l'air, quelques piste d'interrogation pour un travail à venir et que j'offre à votre réflexion plutôt que je ne le présente de façon définitive et achevée ; toujours est-il que peu à peu cet idéal médical de la Révolution française et cette pratique médicale assignable à Broussais, allait se transformer, comme en son contraire, et l'institution médicale elle-même devenir une sorte d'institution bourgeoise où avouons le bien souvent les charges sont héréditaires. Mais au fond, et je reprends là l'expression à Jean-François Braunstein dans son très beau livre sur *Broussais et le matérialisme*, « cette médecine de la Révolution Française a eu le malheur de voir le jour sous la Restauration » .

